

Etude de cas

SION, BIENTÔT HÔTE D'UNE TÉLÉCABINE ?



Branche: Incoming I

Etudiant(e)s : Olivier Chave (701_C)
Jérémy Catteau (701_D)
Diana da Costa (701_C)
Yves Crettaz (701_C)
Laurène Monnet (701_D)

Professeur : Alexis Tschopp

Déposé le : 1^{er} décembre 2017

Résumé

Cette étude de cas porte sur le projet de liaison par câble plaine-montagne entre Sion et les Mayens de l'Hôpital. Le choix du sujet s'est porté sur un projet d'actualité qui fait beaucoup parler de lui. Ce dernier contribue au développement du tourisme quatre saisons et se démarque de par son aspect innovant ainsi que durable.

Pour réaliser cette étude de cas ; des articles de journaux, une étude de faisabilité et des documents ont été utilisés pour appuyer les propos ci-dessous.

La rencontre de professionnels tels qu'une collaboratrice à l'office du tourisme de Sion, le président de la bourgeoisie et l'ingénieur de la ville de Sion, ainsi qu'un professeur de l'Institut de Géographie et Durabilité a également permis d'obtenir des éléments nécessaires à la réalisation de ce travail.

Actuellement, la mise à l'enquête est prévue au printemps 2018. Sauf oppositions de tiers, le téléphérique devrait voir le jour en 2020.

Table des matières

Liste des figures.....	IV
Liste des abréviations.....	V
Introduction	1
Un faible impact environnemental pour un tel projet	2
Un atout en matière de mobilité	4
Un nouveau quartier en altitude.....	6
Sion plus qu'une ville excursionniste.....	8
De nouvelles opportunités pour le tourisme 4 saisons	9
Conclusion.....	10
Références.....	11
Annexe I : Questions posées lors des interviews.....	12

Liste des figures

Figure 1 Déroulement du processus pour une mise en œuvre	2
Figure 2 Tracé de la liaison	4
Figure 3 Situation géographique des Mayens de l'Hôpital	6

Liste des abréviations

- GJ G. Joliat, Ingénieur de la ville de Sion, communication personnelle, 20 novembre 2017
- AD A. Delavallaz, Président la bourgeoisie de Sion, communication personnelle, 17 novembre 2017
- CC C. Clivaz, Professeur à l'UNIL, communication personnelle, 22 novembre 2017
- CM C. Di Mascio, collaboratrice à l'Office de Tourisme de Sion, communication personnel, 30 octobre 2017

Introduction

Dans le cadre du développement de son agglomération, la commune de Sion a pour projet de réaliser une connexion par câble entre la ville et les Mayens de l'Hôpital faisant partie du domaine skiable des « 4 Vallées » (Marie Parvex, 2015) (Agglo Sion, 2017). Ce projet a pour objectif de faciliter la mobilité entre les différentes localités de la ville de Sion ainsi que d'étoffer l'offre touristique régionale. Afin de regrouper tous les participants de ce projet et de simplifier l'obtention d'une concession, la société TéléSion SA fut créée au début de l'année 2015 (Samuel Jacquier, 2015).

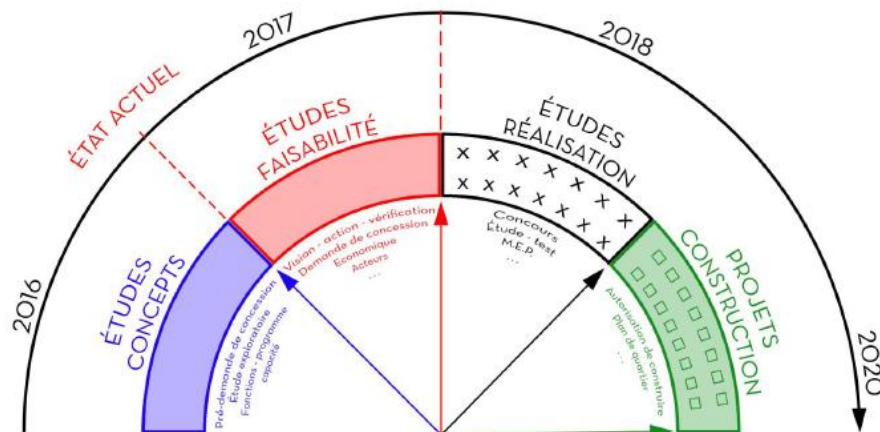
À ce jour, le projet se trouve dans une phase où des études complémentaires sont menées afin d'étudier les différentes contraintes rencontrées le long du tracé. Cependant, les raisons et apports de la réalisation de ce projet ont déjà pu être étudiés. Des réponses seront amenées à la problématique suivante : "Pourquoi cette liaison est-elle projetée et quel est son apport sur les localités concernées ?"

Afin d'y répondre, cinq thèmes seront abordés. À savoir, l'impact sur l'écologie, l'apport d'une nouvelle forme de mobilité, l'atout de développer un nouveau quartier en altitude, l'optimisation de l'offre touristique multi-saisonnière ainsi que les opportunités que celles-ci amèneront à la ville de Sion.

Un faible impact environnemental pour un tel projet

Comme pour toutes nouvelles réalisations de projet d'aménagement, une étude sur les impacts environnementaux doit être réalisée, notamment pour les installations de transport par câble, selon l'ordonnance relative à l'étude d'impact sur l'environnement (Drosera SA, 2014, p.3). La figure 1 montre l'état actuel de l'avancée du projet.

Figure 1 Déroulement du processus pour une mise en œuvre



Source : Agora-Plan Sàrl, 2017, p.5

La société TéléSion SA sera alors confrontée à des contraintes environnementales lors de la construction de cette liaison. En premier lieu, des obstacles physiques sont rencontrés avec la traversée de la zone urbanisée au sud de Sion, le passage au-dessus de l'autoroute, le franchissement du Rhône, le croisement des lignes à haute tension et l'ascension vers les Mayens de l'Hôpital. A cela s'ajoute des contraintes naturelles tels que des sources d'eau, des organismes vivants ou la déforestation. Pour faire face à ces contraintes, le projet prévoit des mesures pour préserver l'environnement sur le tracé.

Premièrement, une étude hydrogéologique sera effectuée afin de ne pas positionner les pylônes sur des sources d'eau et d'éviter une humidification des sols (Drosera SA, 2014, p.3). Ensuite, l'impact concernant la végétation et les organismes serait limité aux surfaces où les pylônes seront implantés, ce qui représente un dommage limité. Finalement, tous les arbres coupés sur le long du tracé seraient replantés ailleurs afin d'équilibrer le bilan et limiter la déforestation (G. Joliat, Ingénieur de la ville de Sion, communication personnelle, 20 novembre 2017) (GJ¹).

¹ Voir liste des abréviations

Il est également nécessaire de mentionner que l'impact quant à la traversée urbaine serait neutre sachant que cette zone est déjà fortement anthropisée et que le long de la partie traversant la végétation, la ligne ne dépasserait pas la cime des arbres, ce qui la rendrait peu visible.

D'autres avantages pourraient encore être observés grâce à la réalisation d'un tel projet, comme la réduction du trafic vers les stations et aux abords des pistes. Ce qui aurait un effet positif avec la diminution induite de rejets de gaz polluants. Tout comme l'énergie utilisée pour la mise en mouvement de cette ligne qui serait d'origine électrique, bien plus propre en comparaison à un car alimenté au diesel.

Un atout en matière de mobilité

À l'heure actuelle, le seul moyen d'assurer le transfert de personnes entre le domaine skiable des « 4 Vallées » et la plaine est l'infrastructure routière. Aujourd'hui, la situation ne présente aucune alternative en terme de transport ce qui entrave la fluidité du trafic durant certaines périodes de l'année. Durant la saison d'hiver, les parkings et les routes se voient surchargés au détriment aussi bien des usagers de la route qu'à l'expérience touristique des visiteurs (Paul Glassey SA, 2014, p. 22). La figure 2 illustre le tracé prévu de la télécabine.

Figure 2 Tracé de la liaison



Source : Le Nouvelliste, 2015

Pour commencer, cette situation a motivé la ville de Sion de créer une nouvelle forme de transport par le biais d'une connexion par câble. Cette dernière s'adaptant mieux aux reliefs vallonnés de la région, demeure bien moins onéreuse qu'un funiculaire. Ce projet faciliterait significativement l'accès aux régions d'altitude où réside le principal attrait touristique du canton, et ce, en un temps raisonnable. Une durée quinze minutes est estimée pour atteindre le sommet des pistes de ski depuis la gare de Sion en utilisant la télécabine (A. Delavallaz, Président la bourgeoisie de Sion, communication personnelle, 17 novembre 2017) (AD²).

² Voir liste des abréviations

Ensuite, cette installation serait bénéfique à plusieurs niveaux, comme ceux des transports publics et du tourisme. Effectivement, cette liaison profiterait d'une part aux habitants du nouveau quartier projeté par la ville de Sion et de ses alentours. D'autre part, les voyageurs auraient l'opportunité de se déplacer jusqu'au sommet des pistes de manière plus directe sans devoir s'encombrer d'un véhicule.

Finalement, l'exploitation de la télécabine serait orchestrée par la compagnie « Car Postal » qui assure le transport sur cet axe à ce jour. Cela leur permettrait de redéployer une partie des ressources consacrées à ce parcours sur d'autres itinéraires. La concrétisation de ce projet contribuerait donc à l'élargissement de l'offre proposée par les transports publics dans la région (C. Clivaz, Professeur à l'UNIL, communication personnelle, 22 novembre 2017).

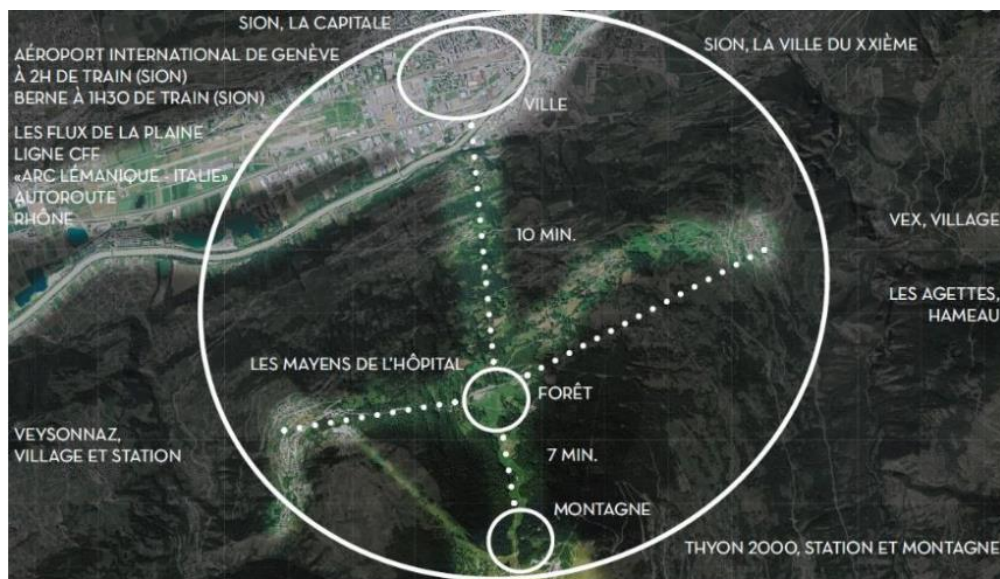
La dimension polyvalente de ce projet, tant au niveau touristique qu'utilitaire, permettrait à ce projet de bénéficier de subventions de l'Etat par le biais de l'OFT (CC³). Or, en l'absence d'une plus-value pour les transports en commun, le total des charges devrait être assumé par l'entreprise Télésion SA.

³ Voir liste des abréviations

Un nouveau quartier en altitude

La ville de Sion n'est plus uniquement une ville de plaine, et ce, depuis qu'elle est devenue propriétaire de communes d'altitude suite à la fusion des localités de Salins en 2013 et des Agettes au début de cette année (Fauchère, P., 2011) (Fournier, N. 2016). Ce projet de liaison présente une opportunité de réaliser un nouveau quartier aux Mayens de l'Hôpital ainsi qu'à une réflexion sur une nouvelle forme de développement du territoire (CC⁴). La figure 3 montre l'emplacement de la localité par rapport à la région.

Figure 3 Situation géographique des Mayens de l'Hôpital



Source : Agora-Plan Sàrl, 2017, p.10

En effet, une zone à bâtir de dix hectares y est présente et la construction d'un quartier résidentiel est une condition indispensable à la création de ce projet. De par sa position stratégique, le site possède plusieurs caractéristiques qui font de lui un hôte idéal. Son panorama sur les alpes, son riche cadre naturel et la connexion rapide entre la capitale et la montagne sont autant d'éléments qui coïncident avec la demande (Agora-Plan Sàrl, 2017, p.7).

Le développement de l'offre résidentielle permettrait donc la possibilité d'y résider à l'année en plus d'exercer des activités touristiques déjà existantes. Les Mayens de l'Hôpital pourront élargir leur offre et modifier ainsi leur identité en devenant plus qu'une station hivernale.

⁴ Voir liste des abréviations

Toutefois, un risque éventuel pourrait résulter de ce projet. Si la liaison n'amenait essentiellement que des skieurs, les résidences secondaires, au pied de la piste de l'Ours, seraient privilégiées au lieu de développer du résidentiel à l'année sachant que la commune de Sion n'est pas soumise à la Lex Weber (Paul Glassey SA, 2014, p. 8) (CC⁵). Par contre, la liaison serait également une alternative pour l'évolution territoriale de la plaine. La conception de ce nouveau quartier durable reposerait sur « l'exemplarité, l'innovation et l'engouement » (Agora-Plan Sàrl, 2017, p.15). Elle permettra ainsi la réduction de la concentration des centres urbains.

Ce nouveau quartier deviendrait donc un balcon de la ville de Sion sachant qu'elle leur offrira la possibilité de relier la capitale à l'une de ses zones résidentielles (AD⁶).

⁵ Voir liste des abréviations

⁶ Voir liste des abréviations

Sion plus qu'une ville excursionniste

La ville de Sion, agréablement bien située au cœur des montagnes valaisanne, est non seulement la plus grande ville du canton avec plus de trente mille habitants (Ville de Sion, 2016, p.8), mais elle est également considérée comme la plus ancienne du pays avec ses sept mille ans d'histoire (Noémie Fournier, 2016).

D'un point de vu touristique, Sion se positionne comme une ville excursionniste plutôt qu'un lieu de vacances (C. Di Mascio, collaboratrice de l'Office de Tourisme de Sion, communication personnel, 30 octobre 2017) (CM⁷). Mais si le projet de liaison plaine-montagne arrive à son terme, la capitale pourrait clairement devenir un but de voyage, puisqu'elle disposerait de passablement d'offres et d'activités à proposer aux touristes (CM⁸), tant en plaine qu'en montagne, et cela pour les quatre saisons. Cela permettrait même à la commune de se hisser au niveau des principales villes touristiques des Alpes comme Aoste (Paul Glassey SA, 2014, p.27). En plus de cela, elle permettrait de développer un nouveau quartier de la ville dans les hauteurs (AD⁹), ce qui agrandirait conséquemment l'offre immobilière de la commune.

Bien qu'aucune des personnes sondées pour ce travail ne trouve de points négatifs quant à cette liaison d'un point de vue touristique pour la plaine, il ne faut pas négliger le fait que la ville possède des infrastructures hôtelières vétustes (Marie Parvex, 2013). En effet, elle ne compte que quatre petits hôtels en ville. Cela n'est pas suffisant si l'on souhaite attirer du monde en plaine. Le client doit se sentir bien, c'est pourquoi la ville se doit donc d'innover ces installations si elle souhaite attirer des touristes.

Le secteur de la commune de Sion s'agrandirait convenablement avec la venue de cette liaison par câble, mais ce n'est pas pour autant que la ville deviendrait la première « station de plaine ». Jean-Marc Jacquod, directeur de l'office du tourisme de Sion, pense que la capitale deviendrait plutôt une ville alpine qu'une station de plaine ».

⁷ Voir liste des abréviations

⁸ Voir liste des abréviations

⁹ Voir liste des abréviations

De nouvelles opportunités pour le tourisme 4 saisons

Initialement le but de cette liaison était de desservir le domaine skiable uniquement durant la saison d'hiver. Dans ce cas-là, le téléphérique n'aurait été exploitable que quelques mois par année, ce qui aurait représenté un énorme manque à gagner. Actuellement, le but n'est plus seulement de transporter des skieurs de la plaine à la montagne trois mois par année mais bel et bien de relier plaine et montagne 365 jours par an (GJ¹⁰).

Ce projet pourrait permettre au tourisme d'été de développer un potentiel intéressant. Dans bons nombres de stations, le réchauffement climatique cause un réel problème. En effet, la basse altitude, l'enneigement naturel insuffisant ainsi que le fort ensoleillement sont des aptitudes insuffisantes pour un tourisme d'hiver profitable. Il est de ce fait important de trouver des solutions tel que l'élargissement de l'offre d'été. À l'image du Tessin avec sa station Monte Tamaro qui lui n'a pas eu d'autre choix que de miser sur le tourisme d'été.

En créant une liaison par câble entre la ville de Sion et le domaine skiable des « 4 Vallées », le Valais central se dote d'un outil de mobilité et d'attractivité touristique indéniable (Agora-Plan Sàrl, 2017, p.9). En été, le transport de personnes souhaitant pratiquer des activités sportives douces telles que de la randonnée en haute montagne ainsi que des promenades le long des bisses serait rendu possible. Il est envisageable d'exploiter le domaine skiable avec des parcours de vélo tout terrain comme l'a fait la station de Châtel. La montagne offre une large palette d'activités.

Pour le tourisme d'hiver, le magnifique panorama des Crêtes de Thyon mériterait un accès non skieur. Il gagnerait énormément en attractivité si l'on parvenait à y amener les gens en quinze minutes depuis Sion (Conseil général de la ville de Sion, 2016, p.26).

Pour conclure, la réalisation d'une liaison « plaine-montagne » permettra en premier lieu de projeter les « 4 Vallées » comme un grand circuit touristique alpin, quatre saisons, aussi bien pour skieurs que pour randonneurs (Paul Glassey SA, 2014, p.27).

¹⁰ Voir liste des abréviations

Conclusion

Cette étude vise à analyser les principaux aspects qui sont mis en évidence lors de la réalisation de ce projet. Au niveau environnemental, l'implantation de cette liaison aurait un faible impact sur le territoire. Elle permettrait en outre une réduction du trafic, ce qui engendrerait une diminution des émissions polluantes.

De plus, cette liaison proposerait un nouveau type de transport public et par la suite un accès rapide à la montagne. Ensuite, en parallèle de ce projet, un nouveau quartier serait implanté dans la couronne de la ville de Sion et permettrait un développement intéressant au niveau territorial.

Cette liaison étofferait l'offre touristique de la région en se reliant au domaine des « 4 Vallées ». Cette dernière a également pour but de développer le tourisme quatre saisons. Finalement, tous ces facteurs permettraient la création de nouvelles infrastructures de la ville de Sion, relativement vétustes à l'heure actuelle.

Des infrastructures similaires existent déjà, notamment entre Riddes et Isérables ou encore entre Chalais et Vercorin. Néanmoins, dans ces deux exemples, l'utilité de ces liaisons n'est pas la même. Leur but vise simplement le transport de personnes entre deux points. Dans le cas de cette liaison, l'offre est bien plus importante. La question qui se pose est de savoir si cette liaison encouragerait d'autres régions à développer ce même genre d'installations, ce qui étofferait l'offre nationale tant au niveau touristique qu'au niveau du transport. La réalisation de cette liaison engendrerait-elle une révolution dans l'utilisation multivariée des transports ?

Références

- Agglo Sion. (2017). *Un projet commun*. Récupéré sur <https://www.agglo-sion.ch/>
- Agora-Plan Sàrl, Architecture & Retail Rites SA. (2017). *Vision et action*. Sion : Ville de Sion.
- Conseil général de la ville de Sion. (2016). *Plenum du conseil général*. Sion : Ville de Sion. Récupéré sur http://www.sion.ch/pdf/cons_gen-pv-seance-20150616.pdf
- Drosera SA. (5 mai 2014). *Etude préliminaire des contraintes environnementales*. Etat du Valais.
- Fauchère, P. (2011, 16 décembre). Sion embrasse le coteau. *Le Nouvelliste*. Récupéré sur <http://www.sion.ch/pdf/sion-salins-presse.pdf>
- Fournier, N. (2016, 10 décembre). La liaison entre la plaine et la montagne se précise. *Le Nouvelliste*. Récupéré sur https://valais.epfl.ch/files/content/sites/valais/files/NEWS/NFJ6_Samedi_10_decembre%20-%20Le%20Nouveliste%20-%20Valais%20central%20-%20pag%2010.pdf
- Fournier, N. (2016, 23 juillet). Sion : 7000 ans d'histoire en format poche. *Le Nouvelliste*. Récupéré sur <http://www.lenouveliste.ch/articles/valais/valais-central/sion-7000-ans-d-histoire-en-format-poche-559339>
- Jacquier, S. (2015, 4 février). Télésion SA est née. *Le Nouvelliste*. Récupéré sur http://www.bourgeoisie-de-sion.ch/sites/default/files/telesion%20NF%2004022015_0.pdf
- Parvex, M. (2013, 5 août). Sion la ville qui s'ignore et rêve de montagne. *Le Temps*. Récupéré sur <https://www.letemps.ch/suisse/2013/08/05/sion-ville-s-ignore-reve-montagne>
- Parvex, M. (2015, 20 mars). Sion, bientôt capitale du téléphérique ? *Le Temps*. Récupéré sur <https://www.letemps.ch/suisse/2015/03/20/sion-bientot-capitale-telepherique>
- Paul Glassey SA. (2014). *Etude préliminaire : Liaison par câbles "plaine-montagne"*. Haute-Nendaz : Canton du Valais.
- Ville de Sion. (2016). *Statistiques de la Ville de Sion*. Sion : Ville de Sion. Récupéré sur http://www.sion.ch/pdf/admin_cahier-statistiques-2016.pdf

Annexe I : Questions posées lors des interviews

Interview d'Antoine Delavallaz, Président de la Bourgeoisie de Sion le 17-11-2017 ainsi que de Georges Joliat, Ingénieur de la ville de Sion le 20-11-2017

- Dans quel but avez-vous créé ce projet, quelle était votre motivation première?
- Qu'attendons-nous d'une telle liaison?
- Qu'en est-il de la situation du projet aujourd'hui?
- Quel est le tracé définitif du projet?
- À quel endroit se situera le départ de la liaison?
- Quels types d'infrastructures seront développées au départ de la liaison?
- Quel est le budget de ce projet? Qui le finance?
- Pourquoi ne pas avoir opté pour un funiculaire?
- Est-ce que les locaux auront un intérêt particulier à utiliser cette infrastructure?
- Avez-vous fait face à des oppositions (propriétaires, communes etc)?
- Impact/concurrence par rapport aux compagnies de bus?
- Est-ce que le téléphérique sera en marche durant toute l'année ou seulement à la saison?
- Quel type de public visez-vous?
- Quel est l'impact, les retombées sur la ville de Sion niveau touristique?
- Pensez-vous que le développement de cette infrastructure dynamisera le côté est des 4 vallées?
- Pensez-vous influencer dans la réalisation de projets similaires dans le futur?
- Pourquoi ce projet n'a-t-il pas été réalisé plus tôt?
- Est-ce qu'il y a un lien entre le projet et la cour de gare? Devez-vous attendre que le projet de la cour de gare commence afin de commencer à construire la liaison?
- Voyez-vous des aspects négatifs/contraintes à la création de cette liaison?
- Avez-vous des documents à nous fournir?
- Est-ce que l'on peut vous citer dans notre travail?

Interview de Christophe Clivaz, Professeur à l'institut de Géographie & Durabilité (UNIL)
réalisée le 22-11-2017

- Quelle est votre position par rapport à la création de cette liaison?
- Voyez-vous des aspects négatifs/positifs à la création de cette liaison?
- Est-ce que ça vaut la peine d'investir dans ce projet par rapport au manque de neige ressenti ces dernières années?
- Quelles sont les hypothèses de développement alternatif?
- Est-ce que l'on peut vous citer dans notre travail? Avez-vous des documents à nous fournir?

Interview de Charlotte Di Mascio, collaboratrice de l'Office du Tourisme de Sion réalisée le 30-10-2017

- Quel est le positionnement touristique actuel de la ville de Sion?
- Quels sont les plus grands avantages/attraits de Sion au niveau touristique?
- Quels types d'hébergements dispose actuellement la ville de Sion?
- Quels seront les changements principaux à faire après la réalisation de cette liaison?
- Y'a-t-il un réel engouement sur ce projet de la part des touristes?
- Comment voyez-vous ce projet, au niveau de la capitale?
- Serait-ce profitable aux sédunois d'après vous?
- Est-ce que l'on peut vous citer dans notre travail?